

### **Appel à projets « Plantons des haies » :**

Dans le cadre du programme « Plantons des haies », inscrit au plan de relance, la DRAAF, en étroite collaboration avec la Région Grand Est, la DREAL, l'Office Français de la Biodiversité et les Agences de l'eau, lance un appel à projet pour permettre d'atteindre 800 km de haies ou d'alignement d'arbres plantés sur les parcelles agricoles d'ici 2 ans. 4,5 millions d'euros permettront de financer les plants, les frais de plantation, de protection et de paillage, avec un taux de subvention jusqu'à 90 %.

Ce soutien est ouvert aux agriculteurs, associations, structures privées, dans la mesure où les plantations sont bien réalisées sur des parcelles agricoles.

Les dossiers sont à déposer **avant le 31 octobre 2022**.

Plus d'informations sur le site de la DRAAF au lien suivant : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-Plantons-des-Haies>.